



CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 20 février 2024
à 20 heures 00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 janvier 2024,
- Décisions du Maire,
- Convention triennale 2024-2026 de lutte collective contre les frelons asiatiques avec la FDGDON,
- Convention de mise à disposition du service DECLALOC pour la déclaration des meublés de tourisme et les chambres d'hôtes avec la Communauté d'agglomération du Cotentin,
- Adjudication parcelle cadastrée B 791,
- Vente du pavillon communal situé 1, rue des chardons bleus - 50270 SURTAINVILLE,
- Boulangerie de Surtainville : Assujettissement à TVA - Création d'un code activité au 1er mars 2024 - Budget principal,
- Organisation du temps scolaire dans dans les écoles maternelles et élémentaires - Rentrée 2024,
- Compte-rendu de la commission communale " Jeunesse - Sport - Loisirs - Communication - Tourisme" du 14 février 2024,
- Subventions 2024,
- Candidature pour diagnostic du camping municipal "Les Mielles",
- Compte-rendu de la commission communale "Camping - Gîtes " du 19 février 2024,
- Personnel,
- Lotissement "Village du Mont d'Odin",
- Travaux voirie,
- Travaux d'abattage d'arbres,
- Informations et questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait SURTAINVILLE, le 15 février 2024



Le Maire,

Odile THOMINET